



La Commune



Révoltés de novembre : amnistie !

Révolte des banlieues

Durant les trois semaines de troubles du mois de novembre, les condamnations qui se sont abattues sur les révoltés des banlieues, ou présumés tels, ont été prononcées dans un climat de surenchère médiatique et politique. Beaucoup d'observateurs présents aux audiences, d'avocats et de journalistes ont noté la lourdeur des peines (3 mois ferme pour avoir montré ses fesses !) et l'identification hasardeuse des " coupables. " Des jeunes qui ont toujours vécu en France sont menacés d'expulsion. Les défauts habituels d'une justice à la chaîne on été gravement multipliés.

Au malaise que suscite cet emballement de la machine à punir vient s'ajouter la constatation d'un étrange paradoxe. Certes, les destructions (de véhicules et de bâtiments), n'ont pour principal effet que de rendre encore plus difficile la vie dans les quartiers populaires. Mais il faut remarquer que, si le gouvernement s'est aujourd'hui décidé à rendre, au moins en partie, les subventions de soutien aux banlieues qu'il avait supprimées, c'est bel et bien grâce au signal d'alarme qu'a été cette révolte.

Quoi que racontent des politiciens qui ont fait de la surenchère sécuritaire leur fonds de commerce, les révoltes de novembre furent une manifestation de colère sociale, sans plan prémédité, sans manitou manipulateur. Quel que soit le sentiment de rejet que provoquent chez beaucoup les formes prises par cette colère, sa légitimité est implicitement reconnue par la société, où l'on débat incessamment du " malaise des banlieues ". La répression est l'aveu de faiblesse d'une classe politique déboussolée, qui ne compte plus que sur la prison et la régression sociale (apprentissage à 14 ans et chasse aux immigrés) pour résoudre les aspects les plus brûlants de la question sociale.

Nous pensons, nous, qu'un signal de solidarité doit être adressé aux cités, pour sortir de cette spirale d'une stigmatisation encore aggravée par la réactivation d'une loi coloniale et par le couvre-feu.

Il faut sans tarder amnistier tous les condamnés des révoltes de novembre.

Modifié le mardi 19 septembre 2006

Voir aussi dans la catégorie France



Urgence, pouvoir d'achat et grève générale

Alors qu'il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu'il les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux... »



« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant "un dessein contre la nature".... »



Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la... »



Répression, maître-mot de la macronie.



La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... »



Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... »



Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... »